

Les Infos du

10^e

Dossier

La nouvelle équipe municipale



SOMMAIRE

P4

La démocratie locale

Conseils de quartier : l'exercice d'une démocratie de proximité

P14

La culture

Nuit Blanche 2008 - Le Louxor

P10

Le 10^e en mouvement

Rentrée scolaire


P16

Histoire et Vies du 10^e

L'Alhambra : un mythe s'installe dans le 10^e

> LA MAIRIE DU 10^e

72, rue du Faubourg Saint-Martin
75475 Paris Cedex 10
www.mairie10.paris.fr

 L'entrée des personnes à mobilité réduite se fait par le 1, rue Pierre Bullet.

> HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Vendredi : 8h30 à 17h.
Jeudi : 8h30 à 19h30.
Samedi : 9h à 12h30.

Services ouverts le samedi : célébrations des mariages, déclarations de naissance et décès, délivrance des actes de naissance, mariages et décès.

> ACCUEIL - INFORMATION

Tél. : 01.53.72.11.42
Rez-de-chaussée, côté escalier B.

> SECRÉTARIAT DES ÉLUS

Tél. : 01.53.72.10.00
2^e étage, escalier B.

> ANTENNE DE POLICE

1, rue Hittorf - 75010 Paris
Tél. : 01.58.80.80.80 et 11.18
Ouverture : du lundi au vendredi,
de 8h30 à 17h.

> BIBLIOTHÈQUE

4^e étage, escalier B, fond du couloir.
Tél. : 01.53.72.11.75
Fax : 01.53.72.12.28
Mardi et vendredi : 10h à 19h.
Mercredi : 10h à 18h.
Jeudi : 14h à 19h.
Samedi : 9h30 à 12h30.

> DÉMOCRATIE LOCALE

Conseils de quartier : 01.53.72.10.77
Conseil de la Jeunesse : 01.53.72.10.74

LES INFOS DU 10^e

Directeur de la publication : Rémi Féraud.
Rédaction : Milena Malenic, Xavier Simonin
Tél. : 01.53.72.10.00
Ont collaboré à ce numéro : Géraldine Biaux,
Nicolas Beauvisage, Jeannine Christophe,
Alban Dinin, Benoit Pastisson.
Crédits photographiques : Daniel Osso, Michel Tiard,
Emmanuel Naffrechoux, Nicolas Vignot,
Mairie de Paris : Anne Thomès, Henri Garat,
Sophie Robichon.
Réalisation : Agence Bolivie.
Impression : Morault.
Journal municipal trimestriel, imprimé à 51 000
exemplaires sur papier recyclé.

PERMANENCES

> BUREAU MUNICIPAL D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Lundi : 9h30 à 13h.
Jeudi : 14h à 19h.
Vendredi : 13h à 17h.
4^e étage, escalier B.

> OFFICE DU MOUVEMENT SPORTIF DU 10^e

Tous les mercredis de 10h à 12h
(sauf vacances scolaires),
5^e étage, escalier B.
Président : Antoine Prost.
Tél. : 01.53.72.93.76
Mail : info@oms10paris.com

> HISTOIRE ET VIES DU 10^e

4^e étage, escalier B.
Tél. : 01.53.72.12.97
Présidente : Jeannine Christophe.
Jeudi : 16h à 19h (sauf vacances scolaires).

> RÉSEAU ÉDUCATION SANS FRONTIÈRES

Aide pour les démarches des
personnes sans titre de séjour.
Le jeudi de 17h à 19h, sans rendez-vous.
Espace Hittorf.

> E.D.I.F.

(Energies Durables en Ile-de-France, Conseil
aux particuliers sur les économies d'énergie)
Le premier lundi du mois de 11h à 13h,
sans rendez-vous.
Salle Démocratie Locale.

> CAFAC (Confédération des Associations et Fédérations des Anciens Combattants du 10^e)

Tous les jours de 9h à 9h30.
Espace Hittorf.

> A.D.I.L (Association Départementale d'Information sur le Logement)

Mardi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 16h15,
mercredi et jeudi de 9h à 12h15 et de 14h
à 16h45, sur rendez-vous pris à l'accueil.
Espace Hittorf.

> AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Espace Hittorf,
rez-de-chaussée, côté escalier B.
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30, sans rendez-vous,
et de 14h à 16h, avec rendez-vous.
Le mercredi toute la journée sur rendez-vous.

> CONCILIEURS DE JUSTICE

Mercredi de 14h à 17h : Madame Viala,
sans rendez-vous.
Vendredi de 9h à 12h.
Espace Hittorf.

> CONSEILLER FISCAL

Questions concernant les impôts locaux.
Lundi de 16h à 17h, sur rendez-vous.
Espace Hittorf.

> AVOCAT

Vendredi de 16h30 à 19h15
(sauf vacances scolaires), sur rendez-vous
au 01.53.72.11.42, le matin même à partir
de 8h30.
Espace Hittorf.

> PACTE DE PARIS (Amélioration de l'habitat)

Vendredi de 9h à 12h, sur rendez-vous.
Tél. : 01.42.66.35.98
Espace Hittorf.

> MIRP

(Mission dans l'Industrie de la Régie Parisienne)
Mardi de 9h à 13h, sur rendez-vous pris
à l'accueil ou au 01.53.72.11.42.
Espace Hittorf.

> PÔLE EMPLOI INSERTION

Le lundi de 13h à 17h,
sur rendez-vous pris à l'accueil.
Espace Hittorf.

> P.I.V.O.D. (Aide à la création d'entreprises)

Jeudi de 9h30 à 12h, sans rendez-vous.
Espace Hittorf.

> ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX FAMILLES TOUCHÉES PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER

Le premier vendredi du mois : de 10h à 12h,
sur rendez-vous au 01.46.47.79.61.
Espace Hittorf.

> ANDEVA (Association Nationale de Défense des Victimes de l'Amiante)

Le premier mercredi du mois
de 17h à 19h, sans rendez-vous.
Salle Démocratie Locale.

> A.T.F (Association des Tunisiens en France)

Mercredi de 9h30 à 12h, sans rendez-vous.
Espace Hittorf.

L'édito du Maire



Madame, Monsieur,

Depuis maintenant six mois, l'équipe municipale que je conduis s'est mise au travail. Nous avons une feuille de route : mettre en œuvre le projet pour lequel vous nous avez élus. Vous pouvez être assurés de notre détermination à inscrire nos engagements dans les faits tout au long de la mandature et je vous rendrai compte de notre action très régulièrement.

L'une de nos principales préoccupations est aujourd'hui l'afflux dans notre arrondissement d'exilés en provenance d'Afghanistan et d'autres pays d'Asie centrale et du Moyen-Orient. Présents depuis la fermeture du centre de la Croix-Rouge de Sangatte fin 2002, leur nombre s'est fortement accru depuis le printemps dernier et le sort qui leur est réservé est indigne de notre pays.

Avec le maire de Paris Bertrand Delanoë et notre député Tony Dreyfus, je n'ai cessé d'interpeller le gouvernement afin que l'Etat, à qui revient la prise en charge des migrants, assume ses responsabilités. Malheureusement, notre demande d'une centaine de places supplémentaires d'hébergement pour les exilés se voit toujours opposer une fin de non-recevoir.

Je me dois de dénoncer l'inaction de l'Etat lorsqu'il manque à ses devoirs. Mais je veux aussi vous assurer que la municipalité elle-même ne reste pas inactive. Ainsi, comme nous nous y étions engagés au cours de la campagne municipale, nous ouvrons ces jours-ci un lieu d'accueil et d'orientation, entièrement financé par la Ville et géré par Emmaüs, rue du Faubourg Saint-Martin. Le rôle de ce « kiosque » est d'informer et d'orienter les exilés, qui pourront y trouver un soutien sanitaire et social et se voir dirigés vers des structures d'hébergement. L'association France Terre d'Asile les y informera également sur leurs droits.

Il ne s'agit pas pour nous de favoriser l'arrivée de nouveaux migrants – prétexte invoqué par le gouvernement pour ne pas créer de places d'hébergement supplémentaires – mais d'apporter des solutions concrètes à une réalité que nous déplorons maintenant depuis plusieurs années.

Avec mes sentiments dévoués,

Rémi Féraud
Maire du 10^e arrondissement

...

Je me dois de dénoncer l'inaction de l'Etat lorsqu'il manque à ses devoirs. Mais je veux aussi vous assurer que la municipalité elle-même ne reste pas inactive

...

CONSEILS DE QUARTIER : l'exercice d'une démocratie de proximité

Saint-Vincent-de-Paul / Lariboisière

Élus référents :
Alexandra Cordebard
Salomé Meiers-Naem

Porte Saint-Denis / Paradis

Élus référents :
Julien Bobot
Paul Simondon

Élus référents :
Marie-Thérèse Eychart
Alain-Pierre Peyraud

Château-d'Eau / Lancry

Louis Blanc / Aqueduc

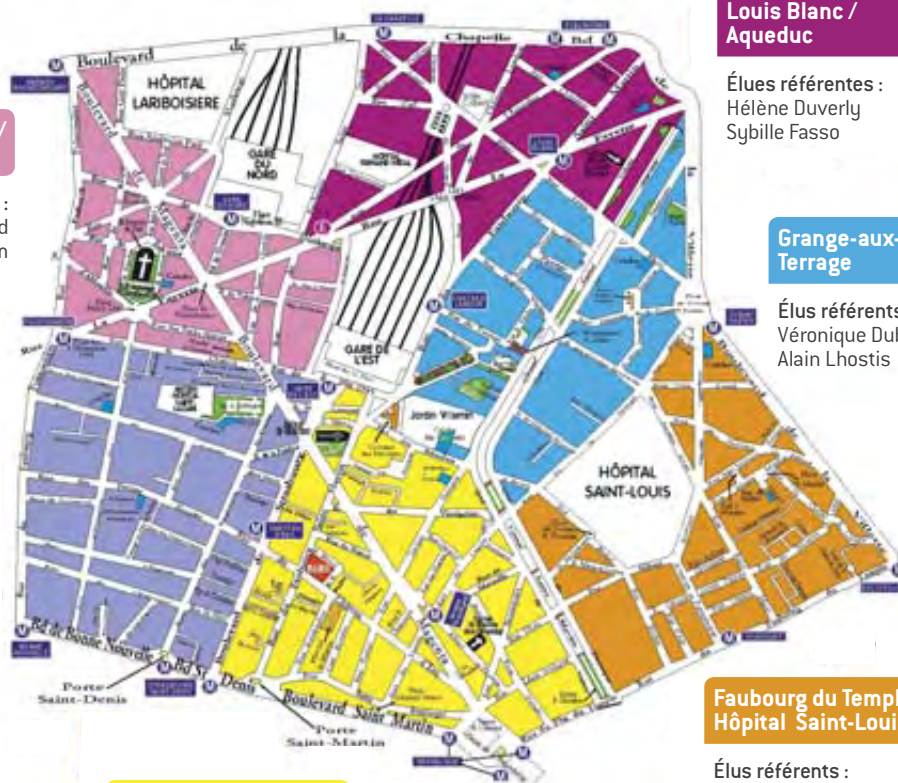
Élus référents :
Hélène Duverly
Sybille Fasso

Grange-aux-Belles / Terrage

Élus référents :
Véronique Dubarry
Alain Lhostis

Faubourg du Temple / Hôpital Saint-Louis

Élus référents :
Elise Fajgeles
Mehdi Guadi



Les Conseils de quartier ont pour but d'associer des habitants de chaque quartier de la ville à la vie municipale, dans le cadre d'une démarche démocratique participative.

Les habitants font des propositions sur toute question concernant le quartier ou la Ville. Depuis la loi de démocratie de proximité du 27 février 2002, la création de Conseils de quartier est une obligation pour les communes de plus de 80 000 habitants. A Paris, elle est de la responsabilité des maires d'arrondissement, qui en établissent la composition et les règles de fonctionnement. Le 10^e arrondissement compte 6 Conseils de quartier (voir le plan). La municipalité a toujours cherché à se démarquer des fonctionnements traditionnels souvent constatés ailleurs. Les équipes d'animation de nos Conseils de quartier fonctionnent de manière collégiale et sont composées de toutes les personnes qui le

souhaitent, qu'elles habitent le quartier ou qu'elles y exercent une activité. Au sein de l'équipe d'animation, composée exclusivement de bénévoles, il n'y a pas de « chef » élu ou tiré au sort comme c'est souvent la pratique.

Les élus de la majorité municipale n'interviennent ni dans le fonctionnement, ni dans l'élaboration des ordres du jour de ces instances démocratiques de proximité. Ils sont une courroie de transmission entre l'exécutif municipal local et les projets ou questions portés par les Conseils de quartier. Depuis mars 2008, dans le cadre de la nouvelle mandature municipale, un maire-adjoint, Eric Algrain, a été désigné pour assurer les délégations de

la démocratie locale et de la vie associative. Il est présent, avec les deux élus référents, aux réunions plénières organisées par chaque Conseil de quartier tous les trimestres. Ces réunions publiques sont ouvertes à tous.

Les Conseils de quartier ont permis à leurs participants d'être associés à l'élaboration de nombreux projets municipaux. Ils sont un cadre pour exposer ses arguments, recueillir et chercher à comprendre le point de vue des autres et ainsi, dans un esprit de « Vivre ensemble » promouvoir les meilleures réponses aux questions de proximité qui se posent dans chaque quartier.

01- Comment connaître la date de la prochaine réunion plénière publique de mon Conseil de quartier ?

Depuis cet été, 2 panneaux dédiés à chaque Conseil de quartier (prochainement 4) sont installés sur des façades de bâtiments publics (écoles, collèges...) et permettent d'annoncer les dates et ordres du jour de la plénière du Conseil de quartier.

Il est aussi possible d'aller consulter ces informations sur le site internet www.cqparis10.org ainsi que de demander à recevoir par email les informations relatives à l'activité de votre Conseil de quartier.

02- Comment prendre part aux débats ?

Les séances plénières sont ouvertes à tous les habitants. Pour une meilleure efficacité, les équipes d'animation préparent les ordres du jour par la tenue de réunions spécifiques qui sont organisées avant chaque réunion publique. Les séances plénières sont souvent l'occasion de faire le point sur les projets en cours et de poser des questions qui amèneront à de nouveaux projets.

03- Comment faire partie de l'équipe d'animation ?

Les personnes intéressées par cette démarche doivent se rendre à une séance plénière et faire connaître leur désir d'intégrer l'équipe. Cette équipe cherche à étendre la participation et veille à ce que l'avis de chacun puisse être entendu.

Une fois par an environ, la liste officielle des animateurs est arrêtée en assemblée plénière, mais il est possible de rejoindre l'équipe de votre quartier tout au long de l'année.

04- Les moyens des Conseils de quartier

Chaque Conseil de quartier est doté d'un budget annuel de fonctionnement de 3 305 € et d'investissement de 8 264 €. Dans le 10^e, les Conseils de quartier sont associés aux choix des investissements à réaliser dans l'arrondissement. Les Conseils de quartier ont la possibilité d'intervenir en pré-conseil d'arrondissement en posant des questions aux élus et de soumettre à leur délibération vœux et projets.

05- Comment joindre l'équipe de démocratie locale du 10^e ?

> **Courrier : Mairie du 10^e**, 72, rue du Faubourg Saint-Martin – 75475 Paris Cedex 10

Email : demolocale10@paris.fr

Site : www.cqparis10.org

> **Philippe Broucque** : Chargé de mission

Tél. : 01.53.72.10.80

Email : philippe.broucque@paris.fr

> **Ana E Silva** : assistante des Conseils de quartier

Tél. : 01.53.72.10.77

Email : ana.e-silva@paris.fr

PANNEAUX D’AFFICHAGE pour la démocratie locale

Rémi Féraud, maire du 10^e, Hamou Bouakkaz, adjoint au maire de Paris chargé de la démocratie locale et de la vie associative, Eric Algrain, adjoint dans le 10^e à la démocratie locale et à la vie associative, les conseillers de quartier et les élus référents ont inauguré le premier panneau d'affichage des Conseils de quartier, le 26 juin.

Le 10^e arrondissement donne ainsi les moyens aux habitants, par l'intermédiaire de leurs Conseils de quartier, de communiquer sur leurs actions en direction du plus grand nombre.

Après la publication du guide de la citoyenneté et de la vie associative, il s'agit pour la nouvelle équipe municipale de la deuxième réalisation importante, en termes de démocratie locale, de ce début de mandature.

Durant les mois de juillet et août, 11 autres panneaux ont été installés sur l'ensemble des Conseils de quartier du 10^e. 12 autres panneaux complèteront le dispositif d'affichage d'ici quelques mois.



• Inauguration du panneau de la rue de l'Aqueduc

Implantation des panneaux d'affichage des Conseils de quartier

- > Ecole élémentaire - 19, passage des Récollets
- > Ecole élémentaire - 7, rue de Marseille
- > Ecole élémentaire - 10, rue Eugène Varlin
- > Centre d'animation Jemmapes - 158, quai de Jemmapes
- > Collège Valmy - 199, quai de Valmy
- > Halte-garderie - 55, rue de l'Aqueduc
- > Ecole élémentaire - 34, rue du faubourg Saint-Denis
- > Ecole élémentaire - 41, rue de Chabrol
- > Ecole élémentaire - 200, rue Saint-Maur
- > Ecole élémentaire - 159, avenue Parmentier
- > Ecole élémentaire - 3, rue de Belzunce
- > Marché Saint-Quentin - 85 bis, boulevard de Magenta.



LE CONSEIL DE QUARTIER «FAUBOURG DU TEMPLE - HÔPITAL SAINT-LOUIS» au carrefour des compétences

Réalisation d'un projet voulu et soutenu par le Conseil de quartier : un exemple

La commission Voirie/Déplacements du Conseil de quartier «Faubourg du Temple / Hôpital Saint-Louis» a pour but de contribuer à l'amélioration du cadre de vie. Concrétisation de cette ambition : le projet d'aménagement du carrefour des rues Alibert, Bichat et Marie et Louise. A l'initiative du Conseil, le réaménagement de ce carrefour est le fruit des réunions avec l'équipe municipale et les services techniques de la voirie.

Le Conseil de quartier a par ailleurs réalisé un sondage, in situ, auprès des utilisateurs du carrefour et réuni deux assemblées plénières sur ce thème.

Les travaux ont été lancés dès septembre 2008, soit 18 mois après que le Conseil de quartier en a eu l'idée. Coût : 210 000€.

Et, le Conseil de quartier y tenait, un arbre ornera désormais ce carrefour !



Structure municipale de proximité, la Maison des associations du 10^e arrondissement a ouvert ses portes sur les bords du Canal Saint-Martin, il y a deux ans. Sa vocation est de promouvoir la vie associative de l'arrondissement et d'aider les associations locales à réaliser leurs projets en dispensant de l'information, du conseil et de l'orientation. Grâce à l'appui de la Maison des associations, la compagnie Erinna a pu trouver un lieu d'ancrage dans notre arrondissement. Nous vous livrons son histoire.

LA COMPAGNIE ERINNA ou Socrate parmi les Parisiens du 10^e

Le projet de création artistique et d'action culturelle *Socrate parmi nous*, soutenu notamment par le Conseil régional d'Ile-de-France dans le cadre de la permanence artistique et culturelle, fait l'objet d'une convention de partenariat entre la Compagnie Erinna et l'association CRL 10 qui gère les Centres d'animation du 10^e, dont les espaces Jemmapes et Château-Landon.

Le projet est construit autour de trois axes, la création et la diffusion de deux spectacles mis en scène par Anastassia Politi, *Cabaret Socrate* (spectacle théâtral et musical) et *Socrate m'a dit*; la réalisation d'ateliers et la présentation de spectacles hors les murs, tirés de ces deux créations, au sein de collèges, lycées et universités; enfin l'organisation de conférences, tables rondes, expositions, projections, lectures, rencontres et débats avec des auteurs, philosophes et artistes, en direction des habitants, des élèves et des étudiants.



Les spectacles se sont effectivement exportés, jusqu'au lycée Colbert où la Compagnie Erinna a travaillé avec les professeurs de Lettres, de philosophie et de grec. Il s'agissait de préparer les représentations et de faciliter leur compréhension en présentant au préalable les textes aux lycéens. La compagnie est également allée à la rencontre des élèves, après le spectacle, pour discuter de leur ressenti. Une classe de seconde a par ailleurs joué des extraits du *Cabaret Socrate*. Ainsi commençait le voyage artistique et philosophique auquel nous conviait la compagnie Erinna.

L'aventure devrait en effet se poursuivre dans le quartier de la Grange-aux-Belles où la compagnie Erinna initiera des rencontres entre les élèves du collège et les pensionnaires de la maison de retraite voisine, autour des trois grands thèmes qui jalonnent *le Cabaret Socrate*, l'amour, la justice et la mort.

Vous pouvez retrouver *La compagnie Erinna* à l'Espace Château-Landon, 31, rue du Château-Landon 75010 Paris, métro Stalingrad ou Louis Blanc. Tél. : 01.43.47.00.84

> **Cours de théâtre pour acteurs amateurs et/ ou professionnels** le samedi de 14h à 16h sur le thème du spectacle grec

> **Cours de philosophie** le samedi de 16h30 à 18h. *La pensée des Anciens : de la Grèce à l'Inde*, par Marie-France Georges, cours accessibles à tous.

> **Stages de théâtre pour adolescents**, du 3 au 5 novembre 2008 de 10h à 17h.

> **Pour voir le Cabaret Socrate** : le lundi 8 décembre 2008 et les lundi 12 janvier, 9 février, 9 mars, 6 avril, 4 mai et 8 juin 2009 à 14h ou à 16h.

INSCRIVEZ-VOUS DANS LES CENTRES D'ANIMATION DU 10^e, il reste des places !



Piano, boxe thaï, théâtre, flamenco, dessin, cours de langues, yoga, trapèze...

Les quatre Centres d'animations du 10^e proposent plus de 100 activités pour tous les âges. Pour vos enfants ou pour vous-mêmes, les tarifs des activités sont calculés en fonction de votre quotient familial.

Plus de renseignements sur www.crl10.net ou sur place :

- > Centre d'animation Château-Landon : 31, rue du Château-Landon / Tél. : 01.46.07.84.12
- > Centre d'animation de la Grange-aux-Belles : 6, rue Boy Zelenski / Tél. : 01.42.03.40.78
- > Centre d'animation Jemmapes : 116, quai de Jemmapes / Tél. : 01.48.03.33.22
- > Centre d'animation Jean Verdier : 11, rue de Lancry / Tél. : 01.42.03.00.47



GUIDE DE LA CITOYENNETÉ et de la vie associative

Depuis cet été, ce guide est disponible à l'accueil de la Mairie du 10^e. Il informe sur tout ce qu'il est utile de savoir sur les structures en relation avec la démocratie locale dans le 10^e. Il recense les associations de l'arrondissement par thème et apporte aux associations les informations utiles à leur expression et leur développement.

Jean MARANDON (1946-2008)



Jean Marandon nous a quittés le 24 juillet avec la discrétion qui le caractérisait. Nombreux sont ceux qui se rappellent avec émotion sa silhouette imposante, chemise ouverte et bretelles colorées, ses rires en cascade et ses paroles de gentillesse, son humour...

Jean Marandon était une figure du 10^e, assidu aux Conseils d'arrondissement, au CICA (qu'il a présidé à partir de 2001 pendant 5 ans) et aux nombreuses réunions concernant la vie de l'arrondissement. Il fut également l'un des membres fondateurs de la société historique du 10^e *Histoire et Vies du 10^e*. Les conseils qu'il prodiguait étaient toujours pertinents.

En imprimant sa vision de la démocratie locale, des relations entre une mairie et la vie associative, il laisse sa marque durablement dans le 10^e.

Comment sont gérés les Centres d'animation ?

Cela se sait peu, mais les quatre Centres d'animation de l'arrondissement sont gérés par une association indépendante, le CRL10, qui agit en délégation de service public pour le compte de la Ville de Paris.

Le conseil d'administration du CRL10 est composé de bénévoles impliqués dans le tissu associatif du 10^e ou issus des Conseils de maison des quatre Centres d'animation. Il s'y pratique un exercice de démocratie locale tout à fait innovant.

L'association s'appuie sur une structure composée d'une trentaine de salariés permanents et de près de 150 animateurs. Elle a une double mission : celle d'assurer plus d'une centaine de prestations d'animation sur un public très large (bébés nageurs, enfants, adolescents, adultes) ; celle aussi d'assurer du lien social et de l'animation culturelle en créant des synergies avec les acteurs associatifs de l'arrondissement.

ENSEMBLE, NOUS SOMMES LE 10^e



Transports et itinérances. Tel était le thème choisi par *Ensemble, nous sommes le 10^e* pour la 13^e édition de cette quinzaine de rencontres multiculturelles.

Comme tous les ans, le programme était riche et varié : exposition en mairie, rallye pédestre *Entre les deux gares*, débat *Diversité des cultures, universalité des droits fondamentaux* organisé par Attac 9-10 et ATF avec la participation de l'ethnologue Emmanuel Terray, spectacle de danses traditionnelles coréennes en partenariat avec les *Mercredix de l'art*, cinéma en plein air dans le square Juliette Dodu et visite du bunker de la gare de l'Est.

La fête du 21 septembre, organisée en partenariat avec la Maison des associations du 10^e et le CICA, a réuni plus de 60 associations sur les bords du canal Saint-Martin et dans le jardin Villemin et un public très nombreux.

> <http://ensemble10.free.fr>

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Discours prononcé par Rémi Féraud, élu maire du 10^e arrondissement de Paris par le Conseil d'arrondissement du 29 mars 2008.

Je veux d'abord exprimer ma reconnaissance, sincère, profonde, aux élus du Conseil d'arrondissement et au-delà aux Parisiens du 10^e arrondissement.

Je mesure la chance qui est la mienne aujourd'hui de devenir maire du 10^e. Nos quartiers de Paris, nos faubourgs, sont un petit territoire. Mais ils sont riches de leur histoire, ils sont ceux qui ont vu grandir Victor Schoelcher, l'homme qui abolit l'esclavage dans notre pays. Louise Michel y a enseigné, et y a même été jetée en prison. Nos quartiers ont été le théâtre de moments essentiels de notre Histoire : la Révolution française, la Commune, la Libération de Paris.

Sachons rester modestes et en même temps nous montrer dignes de celles et ceux qui nous ont précédés. Car je mesure aussi la responsabilité qu'implique cette élection.

Etre élu est une tâche difficile, nous savons tous l'exigence des citoyens. Mais servir l'intérêt général et accomplir la mission que les citoyens nous confient, cela vaut vraiment la peine.

J'ai été très heureux d'être le Premier adjoint de Tony Dreyfus qui aura été notre maire pendant 13 ans et qui reste notre député. C'est un grand honneur pour moi de lui succéder aujourd'hui.

Je veux désormais, avec l'ensemble de la majorité municipale, mettre en œuvre les engagements que nous avons pris devant les électeurs. Bertrand Delanoë a déclaré après son élection comme maire : « Dans 6 ans, le visage de Paris aura changé ». Nous travaillerons pour que le 10^e participe à ce changement, sans perdre son âme, sa diversité, son mélange ; et pour que ce changement bénéficie à tous ses habitants.

Nous sommes réalistes mais nous voulons aussi mettre l'imagination au pouvoir et nous ne manquons pas d'ambition. Notre tâche sera donc difficile, mais j'ai confiance : en avançant main dans la main avec le maire de Paris et l'ensemble de ses adjoints, nous y parviendrons.

Pendant 6 ans, nous allons travailler ensemble et faire vivre la démocratie, ici et bien sûr dans tout l'arrondissement, car si une démocratie vivante et moderne se fonde bien sûr sur le suffrage universel, elle doit développer la participation active des citoyens.

Je souhaite que le Conseil d'arrondissement permette à chacun d'exprimer son opinion, pour tous les élus, qu'ils appartiennent à la majorité – de gauche mais diverse – comme à l'opposition. Je serai le garant de cette libre expression et du respect mutuel qu'elle nécessite. Car au-delà de nos différences, nous partageons toutes et tous des valeurs essentielles qui sont celles de la République.

Mesdames et Messieurs, je conclurai très simplement, en vous disant que je suis très fier de présider notre conseil et d'être le maire de tous les Parisiens et toutes les Parisiennes du 10^e.



Quel est le rôle de la mairie d'arrondissement ?

C'est avec la loi PML (Paris-Marseille-Lyon), adoptée en 1982, que le pouvoir du maire d'arrondissement a été défini.

En 2002, la loi sur la démocratie de proximité a permis de passer à une nouvelle étape dans le processus de déconcentration du pouvoir central parisien vers les maires d'arrondissement, avec une augmentation substantielle de leurs attributions en matière d'urbanisme, de gestion des équipements de proximité, mais aussi de leurs moyens budgétaires.

Dans le 10^e, le Conseil d'arrondissement est constitué de 18 membres. Un tiers de ces membres sont également Conseillers de Paris et, à ce titre, siègent au Conseil de Paris. Les adjoints au maire sont au nombre de 6.

Le Conseil d'arrondissement se réunit 10 fois par an, en préparation du Conseil de Paris. En effet, la plupart des délibérations votées par le Conseil d'arrondissement ne le sont qu'à titre consultatif : le conseil donne un avis sur des projets de délibération devant être soumises au vote du Conseil de Paris.

LES ÉLUS DU 10^e ARRONDISSEMENT



Rémi Féraud
Maire du 10^e arrondissement

ADJOINTS AU MAIRE DU 10^e ARRONDISSEMENT



Alexandra Cordebard
1^{ère} Adjointe au Maire du 10^e
chargée de la Culture,
de la Jeunesse, de la
Mémoire et du Monde
combattant



Eric Algrain
Adjoint au Maire du 10^e
chargé de la Démocratie
locale, de la Vie associative
et des Personnes en situation
de handicap



Julien Bobot
Adjoint au Maire du 10^e
chargé des Affaires scolaires



Marie-Thérèse Eychart
Adjointe au Maire du 10^e
chargée de la Petite enfance,
des Droits de l'Homme et
de la Lutte contre les
discriminations



Elise Fajgeles
Adjointe au Maire du 10^e
chargée des Transports
et de l'Aménagement
de l'espace public



Bernard Gaudillère
Adjoint au Maire de Paris
Adjoint au Maire du 10^e
chargé du Patrimoine

CONSEILLERS D'ARRONDISSEMENT



Hélène Duverly
Conseillère d'arrondissement
chargée du Commerce
et de l'Artisanat



Mehdi Guadi
Conseiller d'arrondissement
chargé de l'Urbanisme,
du Développement durable
et de l'Economie sociale
et solidaire



Alain-Pierre Peyraud
Conseiller d'arrondissement
chargé des Espaces verts et
de la Lutte contre l'exclusion
Conseiller régional
d'Ile-de-France



Salomé Meiers-Naem
Conseillère d'arrondissement
chargée du Développement
économique, de l'Emploi
et du Tourisme



Paul Simondon
Conseiller d'arrondissement
chargé de l'Habitat et
du Logement



Sybille Fasso
Conseillère d'arrondissement
chargée des Affaires sociales
et des Personnes âgées



Serge Federbusch
Conseiller d'arrondissement

CONSEILLERS DE PARIS



Olga Trostiansky
Adjointe au Maire de Paris
Conseillère d'arrondissement
chargée de la Santé



Véronique Dubarry
Adjointe au Maire de Paris
Conseillère d'arrondissement
chargée de la Sécurité,
de la Prévention et du Sport



Alain Lhostis
Conseiller de Paris
Conseiller d'arrondissement
chargé de la Politique
de la Ville



Lynda Asmani
Conseillère de Paris
Conseillère d'arrondissement

Rémi Féraud et Bernard Gaudillère sont aussi Conseillers de Paris

DÉPUTÉ DE PARIS



Tony Dreyfus
Député de la 5^e circonscription
{ 10^e arrondissement }
Ancien ministre

CRÉATION D'UN CONSEIL DES SENIORS

La première réunion de mise en place du Conseil des seniors a eu lieu le 25 septembre, dans la salle des mariages de la mairie, en présence d'une cinquantaine de personnes, de Rémi Féraud, de Sybille Fasso, conseillère déléguée aux Affaires sociales et aux Personnes âgées et d'Eric Algrain, adjoint au maire chargé de la Démocratie locale.

L'idée ? Aider les habitants de 60 ans et plus à participer pleinement à la vie de leur quartier, en créant une instance consultative de réflexion et d'action.

Son but : améliorer la vie des aînés, constituer une force de proposition au service de la communauté (en liaison avec les Conseils de quartier), ou encore sensibiliser l'équipe municipale aux problèmes spécifiques des seniors : transports, loisirs, logement...



Vous souhaitez participer au Conseil des seniors ? Prenez contact avec Sybille Fasso.
Email : sybille.fasso@paris.fr
ou Tél. : 01.53.72.10.00

HÉBERGEMENT SOCIAL

Le 22 septembre, le maire de Paris a inauguré deux structures d'hébergement, situées au 118, rue du Faubourg Saint-Martin et gérées par les Cités du Secours Catholique.

La **maison-relais Magenta** accueille, dans 17 logements meublés, des personnes autonomes dont les revenus ne leur permettent pas d'accéder à un logement classique. Les



RENTRÉE SCOLAIRE

Effectifs

Les écoles maternelles du 10^e ont accueilli cette année de très nombreux élèves en petite section, l'année 2005 ayant été marquée par un rebond démographique après les baisses observées en 2003 et 2004.

Une classe supplémentaire a donc été ouverte à l'école maternelle Léon Schwartzberg. Les listes d'attente pour l'entrée en maternelle ont pu être résorbées dans les jours suivant la rentrée, et tous les enfants se sont vu proposer une place.

En élémentaire, l'ouverture de trois classes, dans les écoles Faubourg Saint-Denis, Parmentier et Saint-Maur, a permis de répondre à l'augmentation des effectifs.

Travaux

Plusieurs chantiers importants ont eu lieu cet été, dans les écoles Aqueduc (élémentaire et maternelle), Lancry et Belzunce.

A l'école Belzunce, les travaux effectués cet été dans le préau et le réfectoire de l'école ont révélé des problèmes de structure nécessitant une intervention supplémentaire pour renforcer

le plafond du préau. L'usage du réfectoire et du préau sera impossible pendant la durée de cette intervention, qui doit s'achever au début de l'année 2009. Des solutions provisoires, notamment l'installation d'un réfectoire rue Bossuet, ont été trouvées pour assurer la continuité de la restauration scolaire et les activités sportives des élèves dans les meilleures conditions possibles.

Rythmes scolaires

La suppression de l'école le samedi matin ayant été décidée de façon très tardive, les dispositifs d'accueil mis en œuvre par la Ville de Paris lors des samedis libérés n'ont pu être modifiés, et se poursuivent donc comme l'an passé.

Une concertation va s'engager avec la communauté scolaire pour décider de la suite à donner à l'accueil du samedi matin, l'objectif étant de permettre aux petits parisiens d'exercer une activité tous les samedis matins, par exemple en expérimentant des partenariats associatifs dans certaines écoles.



résidents bénéficient d'un accompagnement de la part d'un travailleur social.

Lieu d'hébergement et de stabilisation, le **centre Chrysalide** est réservé aux femmes. Le centre propose 40 places en chambres de deux ou trois lits, ainsi que le soutien de travailleurs sociaux.



BOULEVARD DE MAGENTA

Le nouvel aménagement du boulevard de Magenta, inauguré en mai 2006, a apporté des progrès considérables. Autrefois bruyant, pollué et dangereux, le boulevard est devenu un « espace civilisé » et ne coupe plus notre arrondissement en deux. La circulation et la pollution ont notamment baissé de moitié.

Mais tout n'est pas parfait et, afin de résoudre les problèmes qui subsistent, des aménagements supplémentaires ont été réalisés cet été. Le but : améliorer la signalisation pour renforcer la sécurité et fluidifier plus encore le trafic automobile.



Exemples d'aménagements réalisés :

- la pose de deux bandes blanches continues de part et d'autre de la piste cyclable,
- l'augmentation du nombre de logos vélos sur la piste cyclable,
- l'installation de logos vélos supplémentaires et de bandes zébra blanches pour signaler les espaces de livraison bordant les pistes cyclables,
- le marquage au sol « attention piétons » à l'approche des passages piétons que traverse la piste cyclable.



COMPTE-RENDU DE MANDAT DE BERTRAND DELANOË

Chaque année, Bertrand Delanoë vient devant des Parisiens rendre compte de son action municipale sur les 12 derniers mois, lors de réunions publiques organisées dans les 20 arrondissements de la capitale. Première étape de sa tournée des arrondissements : la mairie du 10^e, où près de 400 personnes étaient présentes pour accueillir le maire de Paris le 15 septembre. Bertrand Delanoë, entouré de ses adjoints, a répondu aux questions posées par des habitants, des représentants associatifs ou des animateurs des Conseils de quartier, sur des thèmes aussi divers que la présence des exilés, l'avenir du cinéma le Louxor, le Réseau vert ou l'aménagement de la place de la République. Seule exception à la thématique locale de la soirée : suite à une question sur les sectes, le maire de Paris a rappelé son attachement et celui de la majorité municipale à la défense de la laïcité.

LE 10^e PREND LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN MAIN

A l'initiative de Mehdi Guadi, conseiller d'arrondissement en charge de l'Urbanisme, du Développement durable et de l'Économie sociale et solidaire, la deuxième réunion pour le Développement durable du 10^e a réuni plus d'une cinquantaine de personnes, acteurs de l'arrondissement, pour esquisser les moyens de cette mobilisation citoyenne. C'est une véritable méthode de co-production qui sera mise en œuvre entre la Mairie et les citoyens de

l'arrondissement. Un questionnaire citoyen sur la perception « du changement climatique » a été présenté et sera bientôt en ligne dans la future rubrique développement durable sur le site de la Mairie du 10^e.

Les équipes d'animation des Conseils de quartiers sont appelées à désigner un référent(e) « développement durable ». De nombreux projets et idées ont été évoqués en vue de la future semaine du développement durable. A suivre...



Groupe Socialiste et Radical de Gauche

« Et les élèves, alors ? »

« Et les élèves, alors ? » C'est la question que l'on est tenté de poser au ministre de l'Éducation Nationale. A-t-il pensé aux élèves, avant d'imposer en cette rentrée son programme de « réforme » ?

La suppression du samedi matin, d'abord : ce passage à la semaine de quatre jours a été décidé sans tenir compte du rythme de l'enfant. La France était déjà un des pays de l'OCDE où le nombre de jours de classe était le plus bas. Désormais, les élèves français iront à l'école 140 jours par an, contre 188 en Finlande ou 200 au Danemark. En revanche, le rythme quotidien de travail, qui ne tient pas compte des capacités d'apprentissage des enfants, demeure beaucoup trop élevé.

Le soutien individualisé, ensuite : les dispositifs de soutien mis en place cette année vont encore alourdir les journées, au détriment du temps de repos de l'heure du déjeuner, pour les élèves qui sont déjà « en mal d'école ». C'est la contradiction du soutien individualisé : pour dépasser une difficulté passagère, une heure de soutien, pourquoi pas ? Mais un élève en difficulté à l'école est, la plupart du temps, un élève en difficulté avec l'école. Il a avant tout besoin qu'on restaure son envie d'apprendre, que des liens se retissent entre l'école et sa famille, qu'on fasse revivre sa curiosité. Un tel résultat ne s'obtient pas avec une heure de mathématiques ou de français en plus.

Les suppressions de poste enfin : des classes moins chargées, du travail en petits groupes, des réseaux d'aide plus étoffés... C'est de cela que nos enfants ont besoin. Et c'est cela qu'ils n'auront pas, après 30 000 suppressions de postes en trois ans dans l'Éducation nationale et la suppression à venir de plus de 3 000 postes pour les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED), chargés de fournir une aide adaptée aux élèves du primaire rencontrant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

Des journées trop lourdes, et moins d'école dans l'année. Des classes plus chargées, et moins de moyens pour enseigner, c'est le bilan de cette rentrée. Tant pis pour les élèves.

Julien BOBOT, Adjoint au Maire du 10^e
Chargé des Affaires scolaires

Groupe Communiste

Six mois après les élections municipales, les élus communistes sont pleinement engagés dans la mise en œuvre du programme porté par la liste de gauche conduite par Rémi Féraud.

Ils le sont dans les responsabilités qu'ils se sont vus confiées : petite enfance, droits de l'homme et libertés, égalité hommes/femmes, politique en direction des quartiers défavorisés, mais tout autant par l'ensemble de l'action municipale, notamment pour l'éradication de l'habitat insalubre, la réalisation de 2000 logements sociaux supplémentaires, la ville durable, la vie culturelle, la démocratie participative, le maintien de la diversité de la population, la réussite éducative...

Nous sommes dans un contexte difficile, où les questions d'emploi et de pouvoir d'achat apparaissent au premier plan des préoccupations de nos concitoyens. Si ces questions ne sont pas directement du ressort de la municipalité d'arrondissement, il lui appartient, dans ses domaines de responsabilité, de contribuer à donner à tous ceux qui résident dans notre arrondissement, qu'ils aient ou non le droit de vote, qu'ils aient ou non des papiers, de meilleures chances d'y vivre mieux.

Dans le moment présent, nous mesurons toute la difficulté pour réaliser l'objectif en matière de logements sociaux. Cette question est une priorité absolue pour tous ceux qui vivent dans des hôtels meublés ou dans un habitat indigne. Elle hante aussi les jeunes couples de salariés écartés du droit de vivre à Paris par la tenaille des prix toujours en hausse dans la capitale et du refus de crédit des banques ou de leurs taux d'intérêt élevés. Il faut réussir dans ce domaine pour tous ceux là.

Nous sommes aussi préoccupés par la situation des étrangers sans papiers vivant dans nos quartiers : La non régularisation des parents d'enfants scolarisés ou de salariés, le refus de la ministre du logement d'ouvrir des places d'hébergement supplémentaires pour les jeunes afghans, parfois mineurs et à la rue nous place à leurs côtés.

Elus locaux nous ne pouvons pas tout, mais rien de ce qui fait la vie des habitants du 10^e ne nous est indifférent.

Marie Thérèse EYCHART, Adjointe au Maire du 10^e
Alain LHOSTIS, Conseiller de Paris

Groupe des Verts

Lors du Conseil d'arrondissement du 6 octobre, les éluEs Verts du 10^e ont voté contre le projet de liaison Charles De Gaulle Express. Comme les Verts l'avaient dénoncé durant l'enquête publique, ce projet ne correspond pas aux besoins des parisiennes.

Passant outre l'avis de la Région – qui a fait part de son opposition au projet dans le nouveau Schéma Directeur – et les réserves exprimées par diverses collectivités, l'Etat choisit à nouveau le passage en force.

Ce projet, d'un coût pharaonique de 600M€, instaure des transports publics à 2 vitesses puisque seuls les voyageurs capables de déboursier 16€ pourront l'utiliser.

Il ne répond pas aux besoins de déplacements des habitants de Seine-Saint-Denis et des 85 000 employés de la plateforme de Roissy et fera obstacle aux projets alternatifs d'amélioration de cette desserte (par exemple, voie réservée aux bus et taxis sur l'A1, qui rendrait un grand service à un coût infiniment moindre). Ce projet ne sera pas viable sans subventions publiques et se fera donc au détriment d'autres projets plus utiles (développement de plates-formes de fret ferroviaire, projet pourtant indispensable pour réduire la circulation des poids lourds en ville).

Les prévisions de trafic sont manifestement surévaluées, incompatibles du reste avec la protection des riverains, l'augmentation du prix du pétrole et la maîtrise du trafic aérien, indispensable dans la lutte contre le changement climatique.

Par ailleurs, ce projet dégradera l'environnement et les conditions de vie de milliers de riverains par l'augmentation des nuisances sonores dans le secteur de la Porte de la Chapelle et de l'accroissement du trafic automobile et des nuisances associées aux abords de la gare de l'Est.

L'environnement n'est pas une chose aisée, cela nécessite une vision globale de projets complexes. Ce projet, loin de régler l'épineuse question de la pollution, ne fera que déplacer les nuisances. Décidément, l'écologie n'est pas qu'une question de déclarations, du gouvernement à la municipalité, ceux et celles qui s'affirment écologistes devraient en tenir compte

Véronique DUBARRY, Adjointe au Maire de Paris,
Chargée des personnes en situation de handicap,
Déléguée au Maire du 10^e à la prévention,
la sécurité et aux sports

Mehdi GUADI, Conseiller d'arrondissement
Chargé de l'Urbanisme, du Développement durable
et de l'Economie sociale et solidaire

Groupe UMP et Gauche Moderne

« *Elus pour vous être utiles* »

Cher(e)s habitant(e)s du 10^e arrondissement,

Elus de l'opposition, nous saisissons l'occasion de saluer chacune et chacun d'entre vous dans ce premier numéro du journal de la mairie du 10^e. Bien que minoritaires, nous ferons tout pour peser sur l'action de la municipalité, en approuvant ce qui doit l'être mais aussi en combattant ce qui nous semblera contraire aux intérêts de notre ville et de notre arrondissement.

Nous commencerons aujourd'hui par quelques mots sur la situation financière de Paris et la hausse future des impôts qui va vous frapper. Depuis 2001, la mairie de M. Delanoë a dépensé sans compter dans des aménagements de voirie souvent inefficaces, des opérations de communication et le recrutement de plus de 6 000 agents. Ces largesses étaient financées par la hausse des droits de mutation, liée à la montée de l'immobilier. Ce temps est révolu mais les dépenses improductives de la mairie demeurent. On la voit donc désormais rogner sur l'essentiel (crèches, bibliothèques, services aux personnes, sécurité, chantiers enlisés comme au Louxor, etc.) et, bientôt, augmenter vos impôts. La hausse des taux sur deux ans, couplée à celles des bases d'imposition, dépassera 20 % ! C'est inacceptable.

Comme à son habitude, le maire de Paris cherche à se défaire et accusera la situation économique pour dissimuler son imprévoyance. Sachez que nous sommes et serons là pour vous dire la vérité et faire respecter le pluralisme dans notre arrondissement.

Lynda Asmani qui a conduit la liste d'ouverture aux municipales est aujourd'hui votre élue d'arrondissement UMP et Conseillère de Paris en charge plus particulièrement des Droits de l'Enfant.

Serge Federbusch, élu du mouvement de la Gauche Moderne, en anime la fédération de Paris. Il est également le fondateur du site internet delanopolis.fr, où vous trouverez une information indépendante sur Paris.

Avec notre bureau des élus d'opposition en mairie du 10^e, nous avons toute possibilité de nous rencontrer. Nous sommes naturellement à votre disposition.

Lynda ASMANI, Conseillère de Paris
Serge FEDERBUSCH, Conseiller d'arrondissement

LE LOUXOR



Anciennement Palais du Cinéma, construit entre 1920 et 1921, le Louxor est un bâtiment de style néo-égyptien dont chacun connaît la silhouette qui surplombe le carrefour Barbès.

Cet élément remarquable du patrimoine (les façades et la toiture sont inscrites à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques) retrouvera sa vocation culturelle après une complète réhabilitation.

La Ville de Paris a en effet racheté le bâtiment fin 2003 et confié son aménagement à l'architecte Philippe Pumain, associé aux architectes Fabre et Speller.

LE PROJET CULTUREL

Le cinéma Le Louxor retrouvera une seconde jeunesse grâce à 3 salles de cinéma de respectivement 350, 150 et 80 places.

Deux d'entre elles seront classées *Art & Essai*, la troisième étant spécialement dédiée aux cultures du Sud. Des concerts et des expositions y trouveront également leur place. Réouverture prévue en 2012.



NUIT BLANCHE 2008

Pour la 7^e édition de ce rendez-vous des Parisiens avec l'art contemporain, les directeurs artistiques Hervé Chandès et Ronald Chammah avaient conçu un parcours articulé autour des gares, des églises et des tours.

Le 10^e était donc à l'honneur avec notamment, à la gare de l'Est, les projections de Pierrick Sorin *Vous êtes tous mes ami(e)s* et sur la façade de la gare du Nord, la projection du film *Horizon scander jeu* de Tony Oursler, mettant en scène des élèves du collège de la Grange-aux-Belles.

Parmi les six projets associés, la mairie du 10^e avait apporté son soutien à l'installation *Le jardin d'Eden* de Dimitri Parimèros sur la façade de l'église Saint-Laurent et au spectacle *Vanité n°12 - Visible/Invisible* mis en scène par le collectif du Théâtre de Verre de Luis Pasina dans l'impasse Bonne Nouvelle.

Le Couvent des Récollets accueillait le très beau film *Iles flottantes* de Annie Ratti et l'installation *La forêt des Mânes* de Léa de Saint-Julien.

LES MERCREDIX DE L'ART

Depuis mars 2005, le dernier mercredi du mois, la mairie du 10^e accueille un spectacle dans le domaine des arts vivants.

Toutes formes de théâtres, de musiques et de danses mais aussi des lectures, des performances, des marionnettes, soit près de 40 spectacles gratuits, ont depuis été proposés au public de l'arrondissement.

Ces manifestations font écho à la programmation des partenaires culturels de l'arrondissement et privilégient volontairement la jeune création. Chaque année, le spectacle de septembre est ainsi élaboré en partenariat avec *Ensemble, nous sommes le 10^e* dans le cadre de la quinzaine de rencontres multiculturelles. Cette année, la Corée était à l'honneur (photos ci-contre).



JEANNINE CHRISTOPHE, L'HISTOIRE D'UNE VIE

Jeannine Christophe, présidente de l'association Histoire et Vies du 10^e.



Rêver une ville sans l'habiter encore. C'est ainsi, à travers les livres notamment, les récits et d'autres médias, que s'étoffait le lien entre Paris et Jeannine Christophe, passant sa jeunesse à Beyrouth, comme d'autres rêvèrent à la Ville Lumière depuis Bizerte ou ailleurs... Parvenant à Paris pour ses études en Sorbonne et sa carrière, en histoire et archéologie, au CNRS, celle qui allait relancer la société historique du 10^e ne s'installa dans l'arrondissement qu'au moment de sa retraite, avec son époux, en 1987.

L'attachement au 10^e était acquis du fait du souvenir d'une grand-mère couturière au bas du faubourg Saint-Martin et de ses parents mariés ici-même, mais l'histoire des révoltes sociales françaises à laquelle Jeannine est sensible lui donnait une image déjà précise des quartiers des faubourgs parisiens. Souhaitant mettre son temps libre au service de la diffusion de l'histoire de la capitale, Jeannine, qui songeait alors à devenir guide, eut un déclic en trouvant une carte postale du 10^e chez un brocanteur.

C'est au travers de ce support, en grand déclin aujourd'hui, qu'elle effectuerait ses recherches. Mieux, les cartes compilées et référencées par centaines (prises de vues du début du 20^e siècle notamment, parfois agrémentées de messages d'amitié), Jeannine ne put garder ce trésor pour elle et décida de faire connaître sa collection. Les prises de contact auprès d'Edmond Ronzvalle, président de la société historique alors en perte d'activité, et aux côtés de l'équipe de la Gazette du Canal, amenèrent Jeannine à fonder « Histoire et Vies du 10^e » en 1999 et à monter une grande exposition à l'automne 2000 intitulée « La Mémoire du 10^e par l'image ». Christophe Emery, autre collectionneur de cartes postales, Addy Fuchs, de l'association pour la mémoire des enfants juifs déportés du 10^e, Jacques Christophe, l'époux de Jeannine, par sa collection de partitions musicales liées à l'arrondissement, ainsi que Jean Marandon, pour le CICA, contribuèrent largement à l'organisation et au succès de cette exposition que Jeannine souhaiterait renouveler à l'horizon de 2010.

Ainsi, de fil en aiguille, ou plutôt de carte en carte, de rue en rue, et de trouvaille de trésor caché en réhabilitation de sites et de lieux, Jeannine amena l'association Histoire et Vies du 10^e à produire d'autres expositions, des visites guidées, des conférences (qui sont l'occasion de rencontres avec des passionnés), diverses publications (dont un livre), un site internet www.hv10.org (créé par Anne, sa fille, et enrichi notamment par les visiteurs). Et 200 adhérents qui prouvent que l'histoire n'est ni une affaire du passé, ni une chose figée.

Encore une preuve ? L'énergie déployée par Jeannine en cette rentrée de septembre 2008 entre les Journées Européennes du Patrimoine, le Rallye pédestre, la quinzaine d'*Ensemble, Nous Sommes le 10^e*, révélant les pépites de l'histoire mais aussi de la géographie et de ce qui fait société dans nos quartiers, à un public venant parfois de loin. Venir de loin, voilà un trait historique si particulier de l'arrondissement...

HISTOIRE ET VIES DU 10^e

> PERMANENCE EN MAIRIE

4^e étage, escalier B.
Tél. : 01.53.72.12.97
Jeudi : 16h à 19h
(sauf vacances scolaires).

> SITE WEB

www.hv10.org
Email : hv10@club.fr

> PUBLICATIONS

- « Bulletin de la Société historique du 10^e arrondissement de Paris »
6 numéros publiés.



- « Mémoire des rues, Paris 10^e arrondissement 1900-1940 »
192 pages, 320 photos,
éd. Parimagine.



L'ALHAMBRA : un mythe s'installe dans le 10^e

Un vieux « ciné-théâtre » qui dormait depuis plus de vingt ans derrière une façade anodine fait peau neuve. La salle de concert ultramoderne qui vient d'y être créée reprend le nom d'un ancien music-hall qui se trouvait un peu plus loin, rue de Malte, dans le 11^e : l'Alhambra. Ce nouveau lieu va-t-il redevenir aussi célèbre que l'Olympia ?

Réjouissons-nous : une nouvelle salle de spectacle vient d'ouvrir dans un arrondissement qui en a vu disparaître des dizaines. Mais l'histoire n'est pas banale ! D'abord, tout le monde, y compris son propriétaire, avait oublié cette salle se trouvant derrière une grande grille réalisée par Hoppe, un architecte autrichien qui a construit des gratte-ciel à New York.

La Fraternelle des employés et ouvriers des Chemins de Fer, créée en 1880, rassemble dans une même corporation tous les travailleurs des chemins de fer. Avant le premier janvier 1937, la SNCF n'existe pas. Les compagnies sont privées. La Sécurité Sociale n'existe pas non plus. *La Fraternelle* a pour objet de donner aux retraités une pension, d'aider les cheminots malades et ceux qui ont de grosses difficultés. Son essor est si important qu'elle s'installe en 1911 dans un immeuble au 21 de la rue de L'Entrepôt (aujourd'hui rue Yves Toudic). En 1936, *la Fraternelle* a 175 000 membres dont 41 000 retraités.

La même année, le président de la République Albert Lebrun, trois semaines après l'arrivée du Front populaire, inaugure une salle de spectacle au rez-de-chaussée des locaux. De 1945 à 1985, la salle est louée au jour le jour à différentes associations : par exemple, *les Petits Chanteurs à la Croix de bois* y organisent souvent des

concerts, et *les Magiciens de France* y font des spectacles. La salle sert aussi régulièrement de synagogue et accueille les *Témoins de Jéhovah*. Toutes les locations se font de façon orale ! Mais en 1985, après l'attentat de la rue des Rosiers, *la Fraternelle* décide que cette salle ne doit plus servir pour des spectacles et des offices. Elle sert alors de lieu d'exposition à des d'objets importés d'Extrême-Orient.

De nouveau disponible en 2005, plusieurs repreneurs potentiels sont sur les rangs, des créateurs de mode, des restaurateurs, des sociétés événementielles. Mais *la Fraternelle* choisit le projet le plus délirant : celui d'un producteur et diffuseur de spectacles Jean-Claude Auclair à qui l'on doit la réouverture du théâtre de l'Européen place Clichy en 1989. Deux ans de travaux plus tard, la salle ouvre, complètement refaite. La mise aux normes a été drastique : il a fallu retrouver une sortie de secours, mettre en place des systèmes de ventilation énormes, aller chercher le sol solide à 12 mètres de profondeur et y appuyer des micropieux en bétons, construire une boîte dans la boîte (elle pèse soixante tonnes et est posée sur des ressorts !). L'ancien décor art-déco a donc dû être abandonné.

Il a été racheté pour le tournage d'un téléfilm : *Le Chat bleu*.

Que reste-t-il de l'ancienne salle ? Dans la salle elle-même, rien. Par contre, le vestibule, l'entrée, les magnifiques grilles sur la rue, la rampe d'escalier, les soucoupes d'éclairage et les sanitaires avec les loquets *libre/occupé* sont d'époque. Quand on achète un billet pour un spectacle, il serait dommage pour les yeux de ne pas avoir une envie pressante ! La nouvelle salle peut contenir 600 spectateurs assis, et 800 debout/assis (il ne s'agit pas d'un cours de gymnastique, mais la mode veut qu'aujourd'hui, pour certains spectacles, les fauteuils de l'orchestre soient retirés).



Le nom de *l'Alhambra* reprend celui d'une salle de concert ultra célèbre située rue de Malte et démolie en 1967. Johnny Hallyday y fit ses débuts en 1960, en première partie de Raymond Devos.

La programmation de l'Alhambra nouveau n'a pas à rougir de l'ancienne, comme on peut le voir sur le site : www.alhambra-paris.com. Suzanne Vega, Daniel Darc, Michel Fugain... et d'autres, moins connus, qui comme Johnny, pourront dire dans 50 ans : moi, j'ai commencé à l'Alhambra !